

---

**CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE**

---

**ANNÉE 1949**

---

**Service des Commissions**

---

**BULLETIN DES COMMISSIONS**

---

**AGRICULTURE**

**Mercredi 13 avril 1949.** — *Présidence de M. Brettes, vice-président.* — *Au cours d'une première séance, tenue dans l'après-midi, la commission a adopté les conclusions des rapports de M. Durieux:*

1° sur la proposition de loi (n° 194, année 1949), adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à accorder aux jeunes travailleurs des professions agricoles et forestières des congés payés d'une durée identique à ceux des autres professions ;

2° sur la proposition de résolution (n° 165, année 1949), de M. Naveau, tendant à inviter le Gouvernement à rendre la liberté au commerce des engrais par la suppression du contingentement et des répartitions départementales tout en maintenant la taxation en ce qui concerne les prix plafonds.

Elle a, ensuite, examiné l'avis de M. Saint-Cyr sur le projet de loi (n° 113, année 1949), portant création d'un budget annexe des prestations familiales agricoles et fixation de ce budget pour l'exercice 1949 et s'est ralliée à différents amendements aux articles premier, 2, 3, 4, 9, 10, 15 et 18 proposés par son rapporteur et qui tendent à sauvegarder l'autonomie de gestion de la Mutualité Agricole.

M. Saint-Cyr a été confirmé comme rapporteur pour avis de ce projet de loi.

*Au cours d'une seconde séance*, tenue dans la soirée, M. Charles Brune a exposé à la Commission les différentes modifications proposées par la commission des finances du Conseil de la République au projet de loi (n° 350, année 1949), portant répartition de l'abattement global opéré sur le budget de l'agriculture par la loi n° 48-1992 du 31 décembre 1948.

La commission a fait siens deux amendements : l'un de M. Charles Brune, demandant au chapitre 515 (concours général agricole) le rétablissement des crédits inscrits par le Gouvernement, l'autre de M. Hoeffel qui, par une réduction indicative de 1.000 francs au chapitre 173 (Direction générale des Eaux et Forêts) tend à souligner l'insuffisance des cadres d'exploitation en régie des forêts vosgiennes.

## DÉFENSE NATIONALE

**Mardi 12 avril 1949.** — *Présidence de M. Henri Barré, vice-président.* — La commission a examiné le projet de loi (n° 322, année 1949), adopté par l'Assemblée Nationale, portant répartition de l'abattement global opéré sur le budget de la Présidence du Conseil, dont elle avait demandé à être saisie pour avis.

M. Alric, désigné comme rapporteur, a exposé les décisions prises par la commission des finances, notamment en ce qui concerne les crédits d'installation de l'Etat-Major de l'Europe occidentale.

Reconnaissant la nécessité d'accorder des indemnités spéciales pour frais de représentation aux officiers français vivant au contact des militaires étrangers à Fontainebleau, la commission a décidé

de réduire de 2.000.000 francs l'abattement prévu au chapitre 360 et de rétablir pour les chapitres 367 et 368 les chiffres adoptés par l'Assemblée Nationale.

**Mercredi 13 avril 1949.** — *Présidence de M. Rotinat, président.*  
— La commission a examiné le projet de loi (n° 337, année 1949), adopté par l'Assemblée Nationale, portant création de contingents de Croix de la Légion d'honneur et de médailles militaires en faveur des personnels militaires n'appartenant pas à l'armée active.

Elle a chargé M. Voyant de rapporter favorablement le texte et décidé d'en demander la discussion immédiate.

M. de Gouyon a été nommé rapporteur de la proposition de loi (n° 359, année 1949), adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à créer des promotions hors concours dans la Légion d'honneur au profit des combattants décorés de la Légion d'honneur ou de la Médaille militaire pour faits de guerre dans la période qui va du mois d'août 1914 à la promotion Fayolle incluse.

### ÉDUCATION NATIONALE, BEAUX-ARTS, SPORTS, JEUNESSE ET LOISIRS

**Mercredi 13 avril 1949.** — *Présidence de M. Bordeneweve, président.* — Le Président a donné connaissance du rapport de la commission des finances sur le projet de loi (n° 303, année 1949), portant répartition des abattements globaux opérés sur le budget de l'Education Nationale par la loi n° 48-1992 du 31 décembre 1948 après quoi la commission, décidant d'en demander le renvoi pour avis, a désigné, M. Lassagne comme rapporteur.

Elle a donné à ce dernier mission de défendre deux amendements tendant à supprimer les abattements proposés par la commission des finances aux chapitres 146 et 3725 du projet, et de soutenir les revendications exprimées en commission par une délégation du congrès des syndicats du personnel du second degré qui, à propos de la création du cadre unique, a demandé que les droits acquis du personnel actuellement en exercice soient sauvegardés :

1° en matière de maxima de service ;

2° en matière de report d'ancienneté au moment de l'intégration.

Elle a, d'autre part, confié à M. Héline le soin d'intervenir dans la discussion du chapitre 407 pour supprimer un abattement de 25 millions voté par l'Assemblée Nationale et concernant la Fondation nationale de la Cité universitaire.

Enfin, la commission a examiné le rapport de M. Canivez sur le projet de loi (n° 155, année 1949), adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à créer un contingent exceptionnel de Légion d'honneur à l'occasion du centième anniversaire de la révolution de 1848 et du tricentenaire des traités de Westphalie.

Après un échange de vues, elle a adopté les conclusions de son rapporteur tendant à réduire le contingent fixé par l'Assemblée Nationale et à le ramener à une croix de commandeur, 10 croix d'officier, 30 croix de chevalier.

## FAMILLE, POPULATION ET SANTÉ PUBLIQUE

**Jeudi 14 avril 1949.** — *Présidence de M. Bernard Lafay, président.* — La commission a examiné la proposition de loi (n° 371, année 1949) adoptée par l'Assemblée Nationale après déclaration d'urgence, mettant gratuitement à la disposition de l'œuvre de la transfusion sanguine d'urgence les installations et l'équipement du centre militaire d'étude et de fabrication de la pénicilline et prévoyant l'expropriation de l'immeuble sis 4 et 6, rue Alexandre-Cabanel, à Paris.

Après avoir procédé à un échange de vues et entendu un exposé historique du Président, la commission a fait confiance à ce dernier pour rapporter favorablement la proposition dont il s'agit.

## FINANCES

**Lundi 11 avril 1949.** — *Présidence de M. Alex Roubert, président.* — Au cours d'une première séance, tenue dans la matinée, la commission a examiné le rapport de M. Diethelm sur le projet

de loi portant abattements au budget de la Présidence du Conseil (Services administratifs, Presse, Journaux officiels, Plan, Coopération économique européenne). — Approuvant les propositions de son rapporteur, la commission a effectué des réductions indicatives importantes sur les principaux points suivants :

1° Services administratifs, chapitres 100 et 105, afin d'inciter le Gouvernement à alléger la structure du secrétariat général du Gouvernement jugé trop lourd ; chapitre 500, — afin de revoir le fonctionnement et les principes mêmes de l'Ecole nationale d'administration ; chapitre 600 — afin de protester contre l'augmentation par un décret de répartition des crédits destinés aux fonds spéciaux ;

2° Services de presse, chapitre 100 — afin d'obtenir une réduction de 48 à 40 unités des effectifs du service ; chapitre 500 — afin d'inciter le Gouvernement à revoir l'abattement opéré sur la subvention à l'Agence France-Presse dont la situation nécessiterait plutôt une augmentation des crédits ;

3° Commissariat général au Plan — Diminution générale des crédits de personnel de 10 0/0 sur l'année pleine afin d'obtenir la transformation de cet organisme en un organe normal d'administration ;

4° Secrétariat général du Comité économique interministériel. — Réductions tendant à provoquer la disparition progressive de cet organisme par intégration dans les cadres normaux de l'administration des questions économiques.

*Au cours d'une seconde séance, tenue dans l'après-midi, la commission a entendu la Ministre de la Défense nationale sur le projet de loi (n° 285, année 1949) relatif au report de crédits de l'exercice 1947 à l'exercice 1948.*

Il a fourni les justifications des reports au titre du chapitre 331 du budget des constructions aéronautiques. Ses explications ayant paru satisfaisantes à la commission, celle-ci a décidé de revenir sur la réduction qu'elle avait opérée sur ce chapitre. Toutefois, elle a maintenu une réduction indicative de 300.000 francs pour protester contre le fait que l'administration n'apporte pas toute la diligence souhaitable à fournir au Parlement les informations qui lui sont indispensables.

**Mardi 12 avril 1949.** — *Présidence de M. Alex Roubert, président.* — La commission a examiné le projet de loi portant répartition d'abattements sur le budget de la France d'Outre-Mer. M. Saller, rapporteur spécial, ayant soulevé la question de l'organisation du Ministère de la France d'Outre-Mer, la commission, après en avoir débattu, a décidé d'effectuer une réduction indicative sur le chapitre 100 pour inviter le Gouvernement à étudier le problème et à promouvoir les réformes nécessaires. Elle a, en outre, adopté certaines réductions indicatives pour appeler l'attention du Gouvernement sur l'organisation de l'École nationale de la France d'Outre-Mer, sur la réforme des services coloniaux des ports et sur la structure des Gouvernements généraux d'A.O.F. et d'A.E.F.

La commission a, ensuite, étudié le projet de loi portant répartitions d'abattements sur le budget de la Présidence du Conseil (services de la Défense nationale).

Sur la proposition de M. Avinin, rapporteur spécial, elle n'a apporté que quelques modifications aux crédits votés par l'Assemblée Nationale et a prévu un relèvement du chiffre des crédits pour indemnités du personnel français de l'Etat-Major de Fontainebleau.

**Mercredi 13 avril 1949.** — *Présidence de M. Maroger, vice-président.* — Au cours d'une première séance, tenue dans l'après-midi, la commission a adopté, sur le rapport de M. Sclafer, les projets de loi portant répartition d'abattements sur les budgets des P.P.T. et de la Caisse nationale d'épargne auxquels aucune modification importante n'a été apportée.

Elle a, ensuite, entendu M. de Montalembert, rapporteur spécial du budget de l'Agriculture, qui s'est attaché à montrer à quel volume réel d'abattement on aboutissait à la suite d'une lettre rectificative. L'examen des chapitres a donné lieu à de nombreux échanges de vues mais, à l'exception de quelques rétablissements ou réductions de crédits, aucune modification importante n'a été apporté au projet de loi.

Au cours d'une seconde séance, tenue dans la soirée, la commission a procédé à un premier examen du projet de loi portant répartition d'abattements sur le budget des anciens combattants et victimes de la guerre.

**Jeudi 14 avril 1949.** — *Présidence de M. Maroger, vice-président.* — Au cours d'une première séance, tenue dans l'après-midi, la commission a étudié le projet de loi (n° 364, année 1949) tendant à majorer les pensions des anciens combattants et victimes de la guerre. Après avoir analysé le système de compensation des crédits ouverts pour couvrir la dépense supplémentaire résultant de la majoration de 15 0/0 des pensions, elle a adopté le projet de loi à l'unanimité.

Elle a ensuite entendu les explications de M. Schlafer, rapporteur spécial du budget des P.T.T. sur la création de vingt emplois de directeurs-adjoints prévue au chapitre 106. Très divisée sur l'opportunité de cette mesure, la commission a décidé de s'en remettre à la sagesse du Conseil.

*Présidence de M. Alex Roubert, président.* — Au cours d'une seconde séance, tenue en fin d'après-midi, la commission a adopté le projet de loi (n° 381, année 1949) relatif à la prorogation des délais édictés par la loi du 12 mars 1949 dont elle a confié le rapport à son rapporteur général, M. Jean Berthoin.

Elle a ensuite, sur le rapport de M. Diethelm, décidé d'émettre un avis favorable à l'adoption du projet de loi (n° 147, année 1949) modifiant l'article 124 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, relatif aux anciens militaires internés pour aliénation mentale.

## FRANCE D'OUTRE-MER

**Mercredi 13 avril 1949.** — *Présidence de M. Marc Rucart, président.* — La commission a d'abord approuvé les rapports présentés par M. Durand-Reville sur ses propositions de résolution (n°s 175 et 181, année 1949) concernant respectivement la liberté de vente de l'or produit par les territoires et départements d'outre-mer et l'abaissement des taux de frets maritimes appliqués aux produits exportés par les territoires d'outre-mer.

Puis elle a désigné M. Durand-Reville comme rapporteur de sa proposition de résolution (n° 248, année 1949), tendant à supprimer et à faire supprimer toute surtaxe postale aérienne dans les transports du courrier de toute nature à l'intérieur de l'Union Française, et M. Lagarosse comme rapporteur de la proposition

de résolution (n° 252, année 1949) de M. Durand-Reville, tendant à élaborer d'urgence un programme de conversion de la forêt gabonaise en forêt pure d'okoumés.

Enfin, la commission, à l'occasion du vote du projet de loi (n° 286, année 1949) portant répartition de l'abattement global opéré sur le budget de la France d'Outre-Mer, a entendu les observations successives de MM. Saller sur la réforme souhaitable de l'administration des colonies et les économies à réaliser sur les services annexes, de M. Durand-Reville, qui a insisté sur l'inspection des colonies et le recrutement des magistrats coloniaux, soutenu par M. Dronne, et de M. Coupigny, qui s'est plus particulièrement attaché aux problèmes médicaux et sanitaires.

La commission a décidé de donner un avis favorable à tous les amendements qui seraient déposés par ses membres.

## INTÉRIEUR (ADMINISTRATION GÉNÉRALE, DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE, ALGÉRIE)

**Samedi 9 avril 1949.** — *Présidence de M. Léo Hamon, président.* — La commission a procédé à l'examen du projet de loi (n° 314, année 1949) portant répartition de l'abattement global apporté sur le budget de l'Intérieur par la loi n° 48-1992 du 31 décembre 1948.

### Chapitre 122. — *Personnel titulaire et assimilé de la Sécurité Nationale. Traitements.*

A l'occasion de l'examen de ce chapitre, la commission a évoqué le problème de la cession par l'armée des locaux disponibles dans certaines villes pour le logement des forces de police.

Les travaux de la commission instituée à cet effet n'ayant donné à ce jour que peu de résultats, les Commissaires ont émis le vœu qu'un arbitrage de la Présidence du Conseil fut exercé en vue de mettre fin aux discussions en cours entre le Ministère de la Défense nationale et le Ministère de l'Intérieur.

### Chapitre 129. — *Personnel du service Z et pensions des sapeurs-pompiers.*

Sans proposer d'abattement indicatif sur ce chapitre, la commission a chargé son rapporteur de vouloir bien demander au Ministre si la conservation des stocks de masques à gaz, sans doute périmés, présentait encore un réel intérêt.

Chapitre 300. — *Administration centrale et services annexes.*

La commission a exprimé le vœu de connaître dans quel but précis l'acquisition de l'Hôtel des Dominions était projetée et notamment si un échange entre cet immeuble et celui de la Société Saint-Gobain était envisagé.

Chapitre 310. — *Sûreté Nationale.*

*Frais d'enquête et de surveillance.*

La commission a décidé un abatement indicatif de 1.000 francs sur ce chapitre en vue d'attirer l'attention du Ministre sur le développement de la criminalité, notamment à Paris, et sur la médiocrité des résultats obtenus par la police dans sa lutte contre les bandits, les questions suivantes étant posées au Ministre :

1° Quels crédits seraient nécessaires à la Sûreté pour assurer la sécurité des citoyens?

2° Quel est le coefficient d'efficacité de la police, c'est-à-dire quel est le rapport entre le nombre des délits et le nombre des arrestations?

3° Le Ministre consentirait-il à mettre sur pied, en liaison avec les commissions compétentes, un régime satisfaisant de rémunération des frais d'enquête?

Chapitre 515. — *Participation du Ministère de l'Intérieur aux dépenses de fonctionnement de la gendarmerie.*

La commission a décidé d'attirer l'attention du Conseil de la République sur la division anormale des crédits de la gendarmerie entre le budget de la Défense nationale et celui de l'Intérieur. Elle a émis le vœu qu'un arbitrage de la Présidence du Conseil mît fin à cette situation.

Chapitre 107. — *Traitement des Conseillers de préfecture.*

Une réforme de l'organisation des Conseils de préfecture, concernant notamment la compétence de ceux-ci, étant en cours, la commission a chargé son rapporteur de demander au Ministre quel était l'état de cette question.

M. Léo Hamon a ensuite été désigné comme rapporteur pour avis du projet de loi.

## MARINE ET PÊCHES

**Mercredi 13 avril 1949.** — *Présidence de M. Abel-Durand, président.* — La commission a pris connaissance d'une série de vœux adoptés par l'Assemblée générale du Comité central des Pêches maritimes le 18 mars dernier.

Après en avoir fait une analyse minutieuse, elle en a retenu quelques-uns, notamment ceux visant la réforme fiscale, la reconstruction des ports, les tarifs de chemins de fer, l'apprentissage et les questions d'exportation et d'importation du poisson.

Sur ce point, en particulier, la commission s'est prononcée en faveur de l'établissement d'un programme d'extension de la consommation des produits de la pêche en assurant une meilleure répartition sur le territoire national et en favorisant l'exportation.

M. Jaouen ayant fait opposition au vote sans débat de la proposition de loi (n° 222, année 1949) adoptée par l'Assemblée Nationale, relative aux assurances des marins, a exposé à la commission les motifs de l'amendement dont il était l'auteur.

La commission a décidé de procéder à un nouvel examen de ce texte au cours de sa prochaine séance.

Enfin, il a été convenu que M. Denvers présenterait en séance publique quelques observations sur le projet d'abattement budgétaire concernant le budget de la Marine Marchande dont l'ensemble a paru satisfaisant aux membres de la commission.

## MOYENS DE COMMUNICATION, TRANSPORTS ET TOURISME

**Mardi 12 avril 1949.** — *Présidence de M. Boisrond, président.* — La commission a entendu un exposé de M. Lamarque, rapporteur spécial de la commission des finances, sur les budgets du Ministère des Travaux publics, des Transports et du Tourisme.

Celui-ci s'est attaché à montrer la raison des abattements globaux effectués, tant sur le budget des Travaux publics que sur celui de l'Aviation civile et commerciale. Il a étudié, en particulier, les problèmes posés par la diminution des crédits affectés à l'entretien.

des routes, à la S.N.C.F., à la Météorologie nationale et à Air-France.

La commission, unanime, a remercié M. Lamarque et s'est associée aux critiques pertinentes du rapporteur et de MM. Denvers et Pic, vis à vis des budgets ressortant à sa compétence.

## PENSIONS (PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES ET VICTIMES DE LA GUERRE ET DE L'OPPRESSION.

**Judi 14 avril 1949.** — *Présidence de M. Manent, président d'age.* — M. Giaouque a donné lecture du rapport de M<sup>me</sup> Cardot sur le projet de loi (n° 147, année 1949) relatif aux anciens militaires internés pour aliénation mentale. Il a exposé que le but du projet de loi était de tourner la difficulté créée par le décret du 20 janvier 1940 qui établit la forclusion des droits à révision de pension pour aggravation de maladie dans un délai de cinq ans suivant la dernière attribution de pension définitive. Les conclusions du rapport, tendant à l'adoption du projet, ont été adoptées à l'unanimité.

M. Radius a été nommé rapporteur du projet de loi (n° 326, année 1949) relatif à la réparation des dommages physiques subis par les jeunes gens servant dans les chantiers de jeunesse.

Un large échange de vues s'est établi entre les commissaires au sujet de la situation des anciens combattants et victimes de la guerre en général, et plus particulièrement sur la retraite du combattant.

La commission a décidé de se saisir pour avis du projet de loi (n° 364, année 1949) tendant à majorer les pensions des anciens combattants et victimes de la guerre. M. Giaouque a été chargé de rapporter favorablement ce projet. Elle a décidé, également, de se saisir pour avis du projet de loi portant répartition de l'abattement global opéré sur le budget des anciens combattants et victimes de la guerre par la loi du 31 décembre 1948.

## TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

**Mercredi 13 avril 1949.** — *Présidence de M. Dassaud, président.* — La commission a pris connaissance du rapport qui lui a été présenté par M. Mathieu, sur le projet de loi (n° 192, année 1949) modifiant l'article 25 du Livre 1<sup>er</sup> du Code du travail.

Une discussion s'est engagée sur les conclusions du rapporteur et sur le contre-projet présenté par M. Menu. La décision sur le texte à soumettre au Conseil de la République a été renvoyée à une prochaine séance.

M<sup>me</sup> Devaud, MM. Boulangé, Roger Fournier et Ruin ont été désignés pour faire partie de la mission d'enquête qui doit se rendre prochainement aux Antilles.

Enfin, M. Tharradin a été chargé de rapporter la proposition de loi (n° 305, année 1949) adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à assurer des ressources stables aux comités d'entreprises.

### COMMISSION CHARGÉE D'EXAMINER UNE DEMANDE EN AUTORISATION DE POURSUITES CONTRE UN MEMBRE DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE (N° 284, ANNÉE 1949)

**Mardi 12 avril 1949.** — *Présidence de M. Bolifraud, président d'âge.* — La commission a désigné, à l'unanimité, M. Vanrullen comme Président et M. Schleiter comme rapporteur. Après que M. Vanrullen eut donné lecture de la demande en autorisation de poursuites, la commission a procédé à un premier échange de vues sur la question.